

Point d'étape à mi-parcours du PRDF

Note spécifique

LE DISPOSITIF FORMATION DEVELOPPEMENT

Rappel sur le dispositif Formation Développement

La formation développement constitue un dispositif spécifique qui concourt à accompagner la transformation, la création ou le maintien des activités dans les zones rurales et de montagne. Les actions de formation développement s'inscrivent dans une stratégie de développement et permettent un accompagnement « à la carte » des initiatives locales.

L'objectif de cette démarche est de s'appuyer sur les acteurs locaux et de mettre en synergie un dispositif de formation original, qualifiant -intégrant étude de projet, conseil et ingénierie de formation- avec des projets de développement économiques des territoires.

En Midi-Pyrénées, la formation-développement est mise en œuvre par deux associations :

- ADEPFO (Association de Développement des Pyrénées par la Formation) qui intervient sur la zone du massif des Pyrénées, dans le cadre de la convention Interrégionale du Massif des Pyrénées signée entre l'Etat, les Régions Aquitaine, Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées et les zones rurales des départements du Gers, des Hautes Pyrénées, de l'Ariège et de la Haute Garonne.
- ADEFPAT (Association de Développement par la Formation des départements de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn & Garonne) qui intervient sur les zones rurales de ces quatre départements.

Leurs missions consistent à :

- Recenser les projets locaux de développement dont la réalisation nécessite la mise en œuvre de formations adaptées pour les personnes concernées,
- Définir des programmes des actions de formation
- Coordonner les démarches pédagogiques et la réalisation des actions de formation,
- Assurer le suivi des formations et des stagiaires : demandeurs d'emploi, salariés, artisans, commerçants, élus, tout acteur socio économiques.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan Régional de Développement des Formations, comme un outil au service de la formation et du développement économique dans les zones rurales et de montagne.

1. Etat d'avancement des actions à mi-parcours du PRDF

La Région a intégré le dispositif de formation développement dans ses politiques prioritaires en particulier celle des MCEF, des politiques territoriales et de Massif.

1/ La participation aux projets MCEF

Les interventions de l'ADEPFO et de l'ADEFPAT s'inscrivent désormais dans les actions conduites par les MCEF notamment par :

- la participation au diagnostic : production d'éléments d'information et d'analyse sur les problématiques et les besoins des publics accompagnés
- la participation aux actions de la MCEF en proposant une action dont elles seront chefs de file.
- Communication : en 2008 et 2009, les deux associations ont présenté aux partenaires de l'ensemble des MCEF le dispositif de formation développement.

2/ L'intégration dans le nouveau dispositif d'accompagnement des politiques Territoriales pour la période 2007 - 2013

La Région poursuit son soutien à « l'ingénierie territoriale » en organisant notamment « un Pôle d'Appui aux Territoires » afin d'informer les acteurs du développement territorial, de participer à la mise en réseau des développeurs territoriaux.

A ce titre, le dispositif de formation développement constitue un des outils de la Région qui sera mis au service des territoires. De plus, les deux associations contribuent à enrichir par leur connaissance du terrain et des publics la base de données de ce dispositif.

Enfin, en 2008, l'ADEFPAT a contribué à la pérennisation du dispositif de formation développement à travers la poursuite du projet en faveur des TPE mis en place dans le cadre du projet Européen ADEP, sur le territoire du Pays Est Quercy. Cet exemple illustre l'implication de cette structure dans les projets de développement territoriaux portés par les acteurs locaux.

3/ L'Intégration dans la politique régionale en faveur du Massif des Pyrénées

Au titre de la convention interrégionale du Massif des Pyrénées adoptée par l'Assemblée Plénière du Conseil Régional en date du 29 Mars 2007, la formation développement accompagne la mise en place d'actions interrégionales des secteurs prioritaires identifiés : tourisme, pastoralisme, biodiversité, coopération européenne. Ainsi l'ADEPFO, dont le champ d'intervention couvre cette zone interrégionale, a contribué depuis 2000 à la réalisation de 850 projets et à la création ou la consolidation de plus de 4000 emplois.

2. Les perspectives d'évolution

La formation développement intervient dès lors qu'aucun autre dispositif de droit commun ne peut être mobilisé pour répondre à un besoin spécifique et repéré comme concourant à une démarche de développement d'un territoire. L'accompagnement sur site permet ainsi à des publics situés dans des zones rurales ou éloignées de centres urbains de pouvoir bénéficier d'une formation individualisée pour mener à bien son projet.

Elle constitue ainsi un dispositif souple, original, accessible à des personnes qui sans son existence ne pourraient inscrire leur démarche dans une dimension territoriale.

Ce dispositif qui concerne l'ensemble des secteurs d'activités s'articule avec les politiques régionales de développement économique et territorial et avec celle de la formation professionnelle menée dans le cadre du PRFP et s'inscrit dans la cohérence de la politique Région dans les zones rurales et de montagnes.

Dans une perspective d'évolution de la formation développement, deux objectifs sont réaffirmés :

- renforcer l'inscription de la formation développement dans un cadre régional structurant
- Maintenir une approche globale intégrée Territoires et Formation

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs orientations seront renforcées ou à développées :

- Participation forte aux plans d'actions des MCEF qui sont sur le périmètre d'intervention des 2 structures,
- intervention des associations de formation développement dans le Pôle d'Appui aux Territoires,
- poursuite de l'articulation de la formation développement avec les différentes politiques régionales : Formation Professionnelle, Développement Economique, Politiques territoriales,
- conduite d'actions interrégionales sur la zone du Massif Central et du Massif Pyrénées,
- réponses aux appels à projets européens pour pérenniser le dispositif de formation développement (exemple du projet ADEP conduit par la Région Midi-Pyrénées en partenariat avec six régions européennes dans le cadre du programme INTERREG IIIC)
- définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation des actions de formation développement en continu dans le cadre de l'étude prospective financière menée à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées .